



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2025 - AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 7

Navire avec propulsion à assistance vélique

Nous avisons les navigateurs que les systèmes de propulsion à assistance vélique ne doivent pas être déployés dans les eaux de la Voie Maritime, dans la section MLO: entre le point d'appel 2 et Cape Vincent. Également pour le canal Welland entre le point d'appel 15 (Port Weller) et le point d'appel 16 (Port Colborne).

Les navires qui planifient moderniser ou installer un système de propulsion à assistance vélique doivent contacter la CGVM SL et lui soumettre les plans pour examen.

Merci de votre collaboration.

Le 13 mars 2025